



Scénario : Liaisons dangereuses

Taille du groupe : de 4 à 15 personnes

Ce scénario peut contenir un langage explicite et des références à des situations blessantes qui pourraient déclencher des émotions fortes chez certaines personnes. Si vous avez besoin d'aide, des services sont disponibles via le [Programme d'aide aux membres des FAC \(PAM FC\)](#) et le [Programme d'aide aux employés \(PAE\)](#).

L'adjudant-chef (Adjuc) Paul Morin et l'adjudante-maître (Adjum) Kim Cho travaillent dans un camp canadien à l'étranger, à l'appui d'une mission internationale dirigée par l'OTAN. Ils en sont à quatre mois de leur période de service de six mois. « Bonjour, chef », dit l'Adjum Cho, le sergent-major du camp. « J'ai besoin de vous parler aussitôt que possible. Nous pourrions avoir un gros problème à gérer. »

« Que se passe-t-il? » demande l'Adjuc Morin.

« Il y a quelque chose d'inhabituel du côté du grand patron », dit l'Adjum Cho.

« Voulez-vous dire notre commandant? » demande l'Adjuc Morin en la regardant droit dans les yeux et en haussant les sourcils.

« Oui, je suis très sérieuse », déclare l'Adjum Cho. « Les troupes parlent de ce qui se passe entre l'un de nos adjudants (adj) de peloton et le commandant. Ce n'est plus un secret. J'ai interrogé quelques membres de cette section. Selon eux, l'adj ne passe plus beaucoup de temps dans sa tente. De nombreux membres de la section l'ont vu entrer dans la suite du commandant tard le soir et n'en revenir qu'au petit matin. Cela devient une blague et c'est difficile de contrôler ce genre de ragots. »

« Ce sont des allégations très graves », déclare l'Adjuc Morin.

« Chef, cela commence à nuire à notre travail et le pire, c'est que l'adj s'en est apparemment vanté », poursuit l'Adjum Cho. « Je ne sais pas comment gérer cette situation, alors je viens vers vous. La dernière chose dont j'ai besoin, c'est d'une accusation de harcèlement. Tout ce que je peux vous dire, c'est que j'ai enquêté sur l'affaire et que ça ne semble pas approprié. »

Plus tard, l'Adjuc Morin rencontre en privé le chef de cabinet du commandant, le major (Maj) Neil Stauffer, pour discuter de graves allégations. « Maj, avez-vous constaté un comportement étrange dernièrement entre notre commandant et une certaine adjudante? »

« Je ne suis pas prêt à parler de ce qui se passe ou ne se passe pas avec le commandant », déclare le Maj Stauffer.

« Mais Maj, cela est devenu un problème de taille, et on ne peut pas s'attendre à ce que tout le camp agisse comme si de rien n'était. À mon avis, la situation mine le moral », explique l'Adjuc Morin.

« Et vous pensez que je devrais en parler au patron? » demande le Maj Stauffer. « Laissez-moi vous expliquer quelque chose, chef. Vous et moi quittons ce trou à rats dans deux mois pour rentrer chez nous, retrouver nos familles et mener une vie normale. Il se pourrait que j'obtienne une promotion après cette affectation et, d'après ce que j'ai entendu dire, on pourrait aussi vous offrir une nomination supérieure. Voulez-vous compromettre tout cela? Pour ma part, certainement pas. »

Juste à ce moment-là, le chef de la cellule des opérations (G3), le colonel (Col) Clements, vient s'asseoir avec eux. « Maj, chef, que se passe-t-il aujourd'hui? Vous avez tous les deux l'air bien sérieux. »

« Col, nous sommes en train de parler d'une liaison dangereuse, pour ainsi dire. »

« Ah oui, le commandant semble plutôt heureux, ces temps-ci », répond le Col Clements. Il est évident que bien des gens sont au courant de la fraternisation qui existe entre le commandant et l'adj.

Catégories

Principes :	Respecter la dignité de toute personne, Servir le Canada avant soi-même, Obéir à l'autorité légale et l'appuyer
Valeurs :	Intégrité, Courage, Intendance, Excellence, Loyauté
Thèmes culturels :	Service, Identité, Leadership, Travail d'équipe
Types d'inconduite :	Abus de pouvoir, Inconduite générale
Thèmes ACS Plus :	Rang
Public :	Forces Armées Canadiennes

Guide de l'animateur

Objectifs d'apprentissage :

- Discuter des principes éthiques « Respecter la dignité de toute personne », « Servir le Canada avant soi-même » et « Obéir à l'autorité légale et l'appuyer » dans ce contexte.
- Discuter des valeurs éthiques d'intégrité, de loyauté, de courage, d'intendance des ressources et d'excellence dans les contextes opérationnels et de déploiement.

Questions de facilitation :

1. Que faites-vous dans une telle situation? Quels sont les aspects à prendre en considération?
 - Le commandant ne donne pas l'exemple en matière de leadership éthique.
 - Le commandant et l'adjudante portent atteinte à la loyauté, à l'intégrité et à la confiance de leurs subordonnés, collègues et supérieurs. Ils commettent une infraction d'ordre militaire. Il existe également un élément d'abus de pouvoir et une relation inappropriée.
 - Le colonel et le major sont au courant de cette relation, mais le major ne souhaite pas qu'elle soit signalée pour des raisons liées à son gain personnel (une promotion). Comment cela nuit-il à l'intégrité et à la loyauté ainsi qu'au devoir et aux attentes professionnelles de l'éthos des FAC?
 - Ces membres déployés des FAC peuvent se sentir en désaccord en ce qui concerne la loyauté (du commandant et de l'adjudante par rapport à la mission, au Canada et au reste du personnel déployé). Dans un contexte opérationnel, ce comportement pourrait miner la confiance des opérations dans le jugement et le leadership du commandant, ce qui pourrait éroder le moral et potentiellement mettre des vies en danger.
 - Il existe des preuves de crainte de représailles ou d'actes répréhensibles dans ce scénario.
2. Quel est le dilemme éthique dans cette situation?
 - Il existe un élément de valeurs concurrentes entre le fait de savoir que le comportement du commandant n'est pas approprié et la loyauté envers la chaîne de commandement.
 - Les personnes qui envisagent de dénoncer l'infraction estiment que cela pourrait avoir des répercussions sur leurs promotions de carrière imminentes.
 - Le fait que plusieurs personnes soient au courant et n'aient pris aucune mesure rend plus difficile le fait d'être celui qui se présente en tant que lanceur d'alerte.
 - De plus, il s'agit d'une situation qui reflète un déséquilibre évident des pouvoirs et pourrait exposer le MR en question à une exploitation.
3. Quelles sont les lignes de conduite potentielles à suivre dans ce scénario?
 - Option 1 : Signaler l'infraction quelles que soient les répercussions potentielles sur la carrière, sachant que des vies ou des problèmes de moral de l'unité pourraient être mis en danger.
 - Option 2 : Continuer à ignorer le problème, car il est évidemment de notoriété publique tout au long de l'opération et certains membres estiment que la règle de non-fraternisation est dépassée.
 - Option 3 : Avec d'autres officiers supérieurs, affronter le commandant et discuter des problèmes découlant de son comportement et de la nécessité de mettre fin à la fraternisation.

*Note aux animateurs : Veuillez consulter la [DOAD 5019-1, Relations personnelles et fraternisation](#) et discuter telle quelle s'applique aux membres des FAC par rapport à ce scénario.